



Au lycée Malherbe de Caen, la sécurité renforcée

Il y a six *mois* ce lundi 13 mars, *une* enseignante du lycée Malherbe de Caen était poignardée par un élève de seconde. La Région, en charge des lycées, investit dans la sécurité de l'établissement.

Le mardi 13 septembre 2022, il y a tout juste six *mois*, le lycée Malherbe a vécu l'un des événements les plus tragiques et les plus marquants de son histoire. Il est 11 h 15 et la sonnerie vient de retentir signalant la fin de l'heure de cours. Au 4^e étage du vaste bâtiment, un élève de seconde sort un couteau de son sac et se dirige vers sa *professeure* de français. Il lui assène deux coups de poignard. Sans l'intervention immédiate *d'une* jeune élève sapeur-pompier volontaire, qui lui prodigue les gestes de premiers secours, l'issue aurait pu être dramatique pour l'enseignante de 63 ans. Rapidement mise hors de danger, la *professeure* n'a toutefois pas repris les cours à ce jour. Mis en examen pour tentative d'assassinat, l'adolescent quant à lui, a été placé en détention en milieu médicalisé.

Un investissement de 370 000 €

Une fois l'onde de choc retombée, l'accès aux bâtiments et la sécurité à l'intérieur de l'établissement avaient fait débat. « **Quelques jours après cette agression, nous avons provoqué une réunion au lycée avec les différentes équipes** », rappelle Bertrand Deniaud, vice-président de la Région Normandie en charge des lycées et de l'éducation. La première décision prise concerne la remise en état du plan particulier de mise en sûreté (PPMS). « **Ce dispositif réglementaire permet d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur** », indique Bertrand Deniaud. L'un des principes du PPMS réside dans la transmission instantanée et générale d'informations de sécurité. « **Elle n'était pas optimale** », concède l'élú.

« **Nous allons poser 230 carillons à l'intérieur de l'établissement, reliés par 19 km de câbles** », précise-t-il. Ce chantier, d'un montant de 370 000 €, sera livré « **mi-juillet 2023** ».

D'autres réflexions sont en cours, notamment, « **l'installation d'un portail accessible aux seuls porteurs d'un badge, ainsi qu'une surveillance physique à l'entrée de l'établissement** ». Des dispositifs qui ont forcément leurs limites. « **Lorsque c'est un élève qui commet l'agression, comment la prévenir ?** », questionne Bertrand Deniaud. « **Certains évoquent des détecteurs de métaux, mais en l'occurrence, c'est un couteau en céramique qui a été utilisé** ».

Six mois après les faits, l'onde de choc semble s'être estompée au sein de l'établissement. « **Nous sommes passés à autre chose** », témoigne un professeur. « **Et nous n'avons pas le sentiment d'être en danger** ».

Jean-Philippe GAUTIER.



Quelques jours après l'agression d'une professeure de français par un élève de seconde, un hommage avait été rendu à l'enseignante par l'ensemble de la communauté éducative. Archives Ouest-France.